



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Promotion de l'égalité hommes-femmes dans les médias: un projet-pilote de la HACA retenu par le Réseau francophone des médias

[A](#) [1] [A](#) [1]

Promotion de l'égalité hommes-femmes dans les médias: un projet-pilote de la HACA retenu par le Réseau francophone des médias

12 Mars 2013

08 mars 2013 (MAP) - Le projet-pilote de la Haute autorité de la communication audiovisuelle, conçu pour "promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les médias", a été retenu à l'unanimité, vendredi, lors d'une réunion à Bruxelles du jury du Réseau francophone des régulateurs de médias (REFRAM), après l'appel à projet lancé par le Réseau en octobre 2012, indique un communiqué du REFRAM.

"En cette journée internationale de la femme, le jury du projet-pilote en faveur de l'égalité hommes-femmes a examiné les 6 dossiers reçus suite à l'appel à projet lancé par le Réseau francophone des régulateurs de médias en octobre 2012. Après délibération, les membres du jury ont retenu, à l'unanimité, le projet de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du Maroc, qui sera soutenu à hauteur de 30.000 euros", souligne la même source.

Le jury, qui s'est réuni dans les locaux du Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, était composé de Denise Epoté, directrice régionale Afrique à TV5Monde, Marie-Soleil Frère, maître de recherche à l'Université libre de Bruxelles et spécialiste du développement des médias en Afrique subsaharienne, Chouchou Namegabe, coordinatrice de l'Association des femmes des médias du Sud-Kivu (AFEM-SK), Michèle Reiser, ancienne présidente de la Commission sur l'image des femmes dans les médias et Hervé Barraquand, spécialiste de projets à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le projet déposé par la HACA vise principalement "l'édiction d'une norme pour combattre les stéréotypes sexistes et promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les médias marocains", en associant l'ensemble des parties prenantes, notamment la société civile, et en exerçant un suivi systématique, a précisé la même source.

Par ailleurs, au vu de la pertinence et de l'originalité des projets déposés le Conseil supérieur de la liberté de communication du Congo et le Conseil national de régulation de l'audiovisuel du Sénégal, le jury a décidé de les encourager et de les accompagner dans leur volonté de promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les médias en leur permettant d'effectuer une mission d'impulsion et d'échanges auprès de la HACA.

L'égalité entre hommes et femmes figure au rang des priorités d'actions inscrite dans la Feuille de route 2012-2013 du REFRAM, dont les présidents avaient signé en septembre 2011, la Déclaration sur l'égalité entre hommes et femmes dans les médias audiovisuels. Le projet-pilote retenu en ce jour s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de cette Déclaration et sera financé par l'Organisation internationale de la Francophonie.

Fondé en 2007, le REFRAM, présidé actuellement par le CSA de la Fédération Wallonie-Bruxelles, rassemble 28 autorités francophones de régulation de l'audiovisuel et vise à l'établissement et au renforcement de la solidarité et des échanges entre ses membres. Il constitue un espace de débats et d'échanges d'informations sur les questions d'intérêt commun et contribue aux efforts de formation et de coopération. Son objectif est d'œuvrer à la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme. L'OIF bénéficie d'un statut d'observateur au sein du Réseau.

Ci-joint en consultation, le communiqué de presse, tel qu'approuvé par le jury du projet-pilote égalité hommes-femmes du REFRAM.

<http://csa.be/breves/757> [2]

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://csa.be/breves/757>